

**“ Sic quisque pauendo/dat uires fama ” (Lucain,
Bellum ciuile 1, 484-485) : étude de la peur dans Rome à
l’arrivée de César en 49 av. J.-C.**

Florian Barriere

► **To cite this version:**

Florian Barriere. “ Sic quisque pauendo/dat uires fama ” (Lucain, Bellum ciuile 1, 484-485) : étude de la peur dans Rome à l’arrivée de César en 49 av. J.-C.. “ La peur dans l’Antiquité ”, May 2013, Saint Etienne et Lyon, France. Peurs antiques / textes réunis et présentés par Sandrine Coin-Longeray et Daniel Vallat. Saint-Étienne: Publications de l’Université de Saint-Étienne, 2015., p. 325-338, 2015, Peurs antiques / textes réunis et présentés par Sandrine Coin-Longeray et Daniel Vallat. <hal-01418923>

HAL Id: hal-01418923

<https://hal-auf.archives-ouvertes.fr/hal-01418923>

Submitted on 17 Dec 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

***Sic quisque pauendo / dat uires famae* (Lucain, *Bellum ciuile*, 1, 484-485) :
étude de la peur dans Rome à l'arrivée de César en 49 av. JC.**

En janvier 49 avant notre ère éclate la guerre civile, la seconde après les conflits du début du siècle entre Marius et Sylla. César et Pompée se retrouvent désormais adversaires et se préparent à s'affronter sur le sol de l'Italie, mais la réalité de la guerre civile sera tout autre. En l'espace de quatre mois, Rome assiste aux négociations entre César et Pompée qui échouent avec la fuite des tribuns de la plèbe (7 janvier 49), au départ de Pompée pour Capoue (17 janvier 49) après le passage du Rubicon et la prise d'Ariminum par César six jours plus tôt, et, enfin, une fois Pompée chassé de Brindes (17 mars 49), à l'entrée de César dans Rome (1er avril 49). Pendant cette période, Rome semble être en proie à une peur constante à laquelle plusieurs sources antiques font allusion. La démarche de cette étude consiste à comparer différentes sources à propos de la peur à Rome pour tenter de faire apparaître un traitement spécifique de cette émotion, dans le cadre de la guerre civile. Il faudra également faire apparaître quelle est cette peur évoquée par les auteurs anciens : en effet, la peur est un sentiment qui recouvre plusieurs réalités, exprimées par des termes divers comme ont pu le montrer divers travaux sur le vocabulaire de la peur¹. Le but de cette étude n'est pas de réfléchir sur les mots employés pour parler de la peur² mais plutôt de définir les caractéristiques de la crainte à Rome (qui a peur, de qui a-t-on peur). Enfin, il pourra être intéressant de voir si l'évocation de la peur n'est pas parfois un moyen pour l'auteur de formuler un jugement sur les événements dont il fait le récit ou sur les personnages qu'il mentionne.

La confrontation des textes de César, de Lucain, de Plutarque, d'Appien et de Dion Cassius³ fait apparaître trois phases principales au cours desquelles est explicitement mentionné le sentiment de la crainte dans la ville de Rome : il s'agit, d'abord, des négociations pour essayer d'éviter le conflit dans les premiers jours de janvier 49, puis de la progression de César en Italie et, enfin, de l'arrivée de César à Rome. Nous étudierons donc d'abord les manifestations de la peur chez ces cinq auteurs en fonction de la chronologie des événements avant de tenter de mettre en évidence les différences et les similitudes concernant la présentation et la conception de la peur dans la guerre civile.

¹ Cf. notamment MacKay 1961, p. 308-316 et Thomas 1999, p. 232-233.

² L'utilisation de sources grecques et latines rend complexe une étude comparée du vocabulaire de la peur dans les exemples que nous utiliserons.

³ Ces cinq auteurs ne sont pas les seuls à avoir évoqué la guerre civile, mais ils ont en commun d'insister dans leur œuvre sur la peur à Rome en 49 av. JC.

I. *Cinq récits de la peur à Rome en 49 av. JC*

Les premiers mois de la guerre civile sont marqués par de nombreux rebondissements : ceux-ci ne sont pas tant perceptibles dans une alternance de victoire et de défaite⁴ que dans les sentiments changeants des acteurs et des contemporains de la guerre civile. Cicéron illustre parfaitement ce va-et-vient entre confiance en Pompée⁵ et crainte de César⁶. Il est donc important de mener l'étude de la peur au début de la guerre civile selon une chronologie précise, la perception des rapports de force évoluant en fonction des événements. Il est préférable de diviser les premiers temps de la guerre civile en trois moments, les négociations de décembre 50 et janvier 49, l'avancée de César en Italie et l'entrée de César dans Rome.

1) *Les discussions au Sénat.*

Tous les auteurs de notre corpus ne parlent pas de peur lorsqu'ils évoquent les discussions au Sénat visant à éviter la guerre civile. Seuls César, Plutarque et Dion Cassius mentionnent ce sentiment. César, tout d'abord, décrit en détail les séances du Sénat dans lesquelles les sénateurs débattent sur sa proposition de licencier son armée si Pompée accepte de faire de même. L'offre de César semble plaire au parti modéré de Marcellus et Calidius. César écrit alors :

Lentulus sententiam Calidi pronuntiatum se omnino negavit, Marcellus perterritus conuictis a sua sententia discessit. Sic uocibus consulis terrore praesentis exercitus minis amicorum Pompei plerique compulsi inuiti et coacti Scipionis sententiam sequuntur.

« Lentulus déclara qu'il se refusait absolument à mettre aux voix la proposition de Calidius, et Marcellus, terrorisé par ces invectives, abandonna sa proposition. Ainsi, les vociférations du consul, la terreur que causait la présence de l'armée et les menaces des amis de Pompée entraînent la plupart des sénateurs. » (César, *Ciu.*, 1, 2, 5-6)⁷.

Le tumulte au Sénat se poursuit et, lors des votes, la peur influence bon nombre d'indécis :

Quorum uocibus et concursu terrentur infirmiores dubii confirmantur plerisque uero libere decernendi potestas eripitur.

⁴ César ne rencontre, somme toute, que très peu de résistance (à l'exception du siège de Corfinium contre Domitius) et n'essuie aucun revers dans sa progression en Italie.

⁵ Cf. notamment Cicéron, *Att.*, 7, 8 ou encore *Att.*, 7, 16.

⁶ Cf. notamment Cicéron, *Att.*, 7, 19.

⁷ Cf. Pierre-Antoine Fabre, CUF, 1936.

« Leurs vociférations, leur masse tumultueuse terrorisent les plus faibles, encouragent les indécis, mais enlèvent au plus grand nombre la faculté de se prononcer librement. » (César, *Ciu.*, 1, 3, 5).

Enfin, alors que les tribuns de la plèbe Marc-Antoine et Cassius, partisans de César, tentent d'opposer leur veto à une résolution ne privant que César de son armée, ils sont menacés vigoureusement par Lentulus et, pris de peur, ils quittent Rome :

De sua salute septimo die cogitare coguntur quod illi turbulentissimi superioribus temporibus tribuni plebis octavo denique menses variarum actionum respicere ac timere consuerant.

« Dès le septième jour, ils sont contraints de songer à leur propre sûreté, ce pour quoi, jusque là, les fameux tribuns les plus séditieux n'avaient à l'ordinaire de souci et de crainte que seulement au huitième mois de leurs fonctions. » (César, *Ciu.*, 1, 5, 2).

César montre donc que la peur est instrumentalisée par le parti de Pompée qui cherche à effrayer ses opposants afin qu'ils cessent de soutenir César. La peur est partagée par le parti modéré de Marcellus (*perterritus*) et les partisans de César, les tribuns de la plèbe. Ce rapprochement permet de stigmatiser les pompéiens et notamment Lentulus : ils apparaissent comme responsables de la terreur qui règne au Sénat, terreur incompatible avec la liberté que doivent avoir les sénateurs lors du vote.

Dion Cassius tient un propos assez proche de celui de César lorsqu'il évoque ces événements : il relate notamment les mêmes tensions au Sénat lors des votes en donnant davantage de détails sur le déroulement du vote.

Διαψηφίσεως δὲ ἐπὶ τούτοις οὐ κατ' ἄνδρα (μὴ καὶ δι' αἰδῶ ἢ καὶ φόβον τινὰ παρὰ τὰ δοκοῦντά σφισιν ἀποφίγωνται), ἀλλ' [ἐν τῇ] ἐπὶ τὰδε καὶ ἐπ' ἐκεῖνα τοῦ βουλευτηρίου μεταστάσει γενομένης, τὸν μὲν Πομπήιον οὐδεὶς ἀπαλλαγῆναι ἐκ τῶν ὄπλων ἐψηφίσατο (ἐν γὰρ τῷ προαστείῳ τὰς δυνάμεις εἶχε).

« Une mise aux voix eut lieu sur ce sujet, non par un vote individuel de peur que la honte ou la crainte n'empêchassent de voter sincèrement, mais en passant de tel ou tel côté du Sénat. Personne ne vota pour que Pompée, qui était

dans les faubourgs avec ses troupes, mît bas les armes. » (Dion Cassius, 41, 2, 1)⁸

Ce récit pourrait laisser entendre que, grâce au système de vote adopté pour l'occasion, la crainte (φόβον) n'a pas pesé dans la décision. Néanmoins, la précision immédiatement apportée par Dion Cassius dans la phrase suivante nous pousse à revenir sur cette idée : en rappelant la proximité de l'armée de Pompée au moment du vote, l'historien laisse entendre que cette menace a pu influencer la décision des sénateurs. La tension lors des séances du Sénat réapparaît ensuite à propos du rôle des tribuns de la plèbe :

Ἰδόντες δὲ τοῦτ' ἐκεῖνοι, τὰ μὲν πρῶτα ἀντέπραπτον, ἔπειτα δὲ φοβηθέντες, ἄλλως τε καὶ ἐπειδὴ ὁ Λέντουλος ὑπεξελθεῖν σφισι, πρὶν τὰς ψήφους διενεχθῆναι, παρήνεσεν.

« A la vue de ce qui se passait, les deux tribuns résistèrent d'abord ; mais ensuite saisis de crainte, surtout lorsque Lentulus les eut engagés à s'éloigner avant que les voix fussent recueillies. » (Dion Cassius, 41, 3, 2).

Là encore, le récit de Dion Cassius se rapproche de celui de César en signalant que c'est la crainte née des menaces de Lentulus qui pousse les tribuns à quitter Rome. Dion Cassius ne parle donc de la peur que dans le camp de César, avec les tribuns, et sans doute dans le parti modéré, lors des votes au Sénat.

Plutarque, pour sa part, n'évoque pas de crainte dans le parti de César et concentre son regard sur le parti de Pompée, dans la *vie de César* comme dans la *vie de Pompée*. Plutarque souligne notamment l'absence de peur chez Pompée qui ne voit pas en César un adversaire dangereux : ἐπὶ τούτοις Πομπήϊος ἐχαυνοῦτο, καὶ παρασκευῆς μὲν ἡμέλει στρατιωτῶν, ὡς μὴ δεδουκῶς... (« Ces propos enflèrent si bien le cœur de Pompée, qu'il négligea de lever des troupes, croyant n'avoir rien à craindre... »⁹). L'inconscience de Pompée, qui se manifeste dans son impassibilité devant l'imminence d'une guerre civile, est également mentionnée dans un passage parallèle de la *vie de Pompée* :

οὔτω δ' οὖν ὁ Πομπήϊος ἐπήρθη, καὶ τοιαύτης καὶ τοσαύτης ὀλιγορίας διὰ τὸ θαρρεῖν ἐγένετο μεστὸς ὥστε καὶ τῶν δεδιότων τὸν πόλεμον κατεγέλα...

« Ces vains propos lui enflèrent si fort le cœur, et, en lui inspirant une confiance présomptueuse, le jetèrent dans une telle négligence, qu'il se moquait

⁸ Cf. Marie-Laure Freyburger, CUF, 2002.

⁹ Plutarque, *Caes.*, 29, 6. Cf. Robert Flacelière, CUF, 1975.

de ceux qui redoutaient cette guerre. » (Plutarque, *Pomp.*, 57, 8)¹⁰

Plutarque ajoute ici un détail d'importance : si Pompée ne craint pas la guerre, certains membres de son entourage semblent, eux, redouter le conflit. L'auteur ne donne pas davantage de précisions sur l'identité de ces personnes, mais il apparaît que, y compris dans le camp pompéien, la peur est présente lors de négociations avec César.

Les trois sources semblent donc diverger : César et Dion Cassius, d'une part, réservent la peur au parti modéré et aux tribuns de la plèbe, peur qui naît de l'attitude menaçante des partisans de Pompée. Plutarque, d'autre part, évoque une autre peur, celle de la guerre civile : cette crainte paraît toucher les partisans de Pompée, même si Pompée lui-même ne l'éprouve pas. Dans l'ensemble, le tableau des négociations et des votes à Rome avant le déclenchement de la guerre civile est celui d'un Sénat en proie aux tensions et à la peur. Seuls les deux chefs, César et Pompée, sont tout à fait exempts de ce sentiment.

2) *L'avancée de César en Italie.*

Après l'arrivée des tribuns qui ont dû fuir Rome, César décide d'affronter Pompée en Italie. La guerre civile est déclarée et les craintes d'un possible conflit deviennent une peur véritable face un danger réel. Les cinq auteurs de notre corpus décrivent alors la progression de la peur en Italie, et plus particulièrement à Rome. César évoque ainsi, dans sa réponse à une délégation envoyée par Pompée, le climat de terreur qui règne au sein du peuple :

Petit... si paruo labore magnas controuersias tollere atque omnem Italiam metu liberare possint... discedant in Italia omnes ab armis metus e ciuitate tollatur.

« Il demande... s'il était possible, moyennant un petit effort, de mettre fin à de grandes dissensions et de délivrer l'Italie tout entière de la peur... et que tous en Italie déposent les armes, que la terreur soit chassée de Rome. » (César, *Ciu.*, 1, 9, 1-5).

César se place dans la position du conciliateur, cherchant à mettre fin à la panique générale en Italie et à Rome. Il évoque la peur comme s'il s'agissait d'un sentiment présent à Rome, sans qu'il en porte particulièrement la responsabilité. Au contraire, l'expression *paruo labore* met en évidence le fait que Pompée a refusé de faire un petit effort et est donc, en quelque sorte, responsable de la terreur à Rome. A l'inverse, Appien présente César comme étant conscient de susciter la peur chez ses adversaires :

¹⁰ Cf. Robert Flacelière, CUF, 1973.

Ὁ δὲ Καῖσαρ ἐπὶ μὲν τὸν ἑαυτοῦ στρατὸν περιεπεπόμφει, χαίρων δ' αἰεὶ ταχυεργίας τε ἐκπλήξει καὶ φόβῳ τόλμης μᾶλλον ἢ παρασκευῆς δυνάμει...

« César, lui, expédiait des ordres à sa propre armée, et préférant toujours la surprise que cause la rapidité de l'action et la peur qu'engendre l'audace, à la force que donnent les préparatifs... » (Appien, *BC*, 2, 34).

Appien montre que la peur est un élément important dans la stratégie de César : ce dernier cherche à attaquer ses adversaires par surprise afin de créer la peur chez eux. Le général apparaît ainsi comme l'objet de la peur qui règne à Rome.

La panique du peuple de Rome, simplement évoquée par César et Appien, forme un tableau développé par d'autres auteurs : Plutarque peint des scènes de panique dans les *Vies* de César et de Pompée.

μετὰ ἐκπλήξεως θόρυβος καὶ φόβος οἷος οὐπω πρότερον, εὐθὺς μὲν ἡ βουλή φερομένη πρὸς τὸν Πομπηϊὸν συνέτρεχε καὶ παρήσαν αἱ ἀρχαί...

« Il régna [à Rome] un étonnement, un trouble et une frayeur sans précédent. A l'instant le sénat en corps et tous les magistrats se rendirent précipitamment auprès de Pompée. » (Plutarque, *Pomp.*, 60, 5).

τὴν δὲ Ῥώμην ὥσπερ ὑπὸ ῥευμάτων πιμπλαμένην φυγαῖς τῶν πέριξ δήμων καὶ μεταστάσεσιν, οὐτ' ἄρχοντι πεῖσαι ῥαδίαν οὔσαν οὔτε λόγῳ καθεκτὴν, ἐν πολλῶ κλύδωνι καὶ σάλῳ μικρὸν ἀπολιπεῖν αὐτὴν ὑφ' αὐτῆς ἀνατετράφθαι. Πάθη γὰρ ἀντίπαλα καὶ βίαια κατεῖχε κινήματα πάντα τόπον· οὔτε γὰρ τὸ χαῖρον ἡσυχίαν ἤγεν, ἀλλὰ τῶ δεδοικότι καὶ λυπουμένῳ κατὰ πολλὰ συμπίπτον ἐν μεγάλῃ πόλει καὶ θρασυνόμενον ὑπὲρ τοῦ μέλλοντος δι' ἐρίδων ἦν...

« Rome se trouva comme inondée d'un déluge de peuples qui s'y réfugiaient de tous les environs ; et, dans cette agitation, dans cette tempête violente, il n'était plus possible à aucun magistrat de la contenir par la raison ni par l'autorité : peu s'en fallut qu'elle ne se détruisit par ses propres mains. Ce n'étaient partout que passions contraires et mouvements convulsifs ; ceux mêmes qui voyaient avec joie l'entreprise de César ne se pouvaient tenir tranquilles : comme ils rencontraient à chaque pas, dans cette grande ville, des gens affligés et inquiets, il les insultaient avec fierté, et les menaçaient de l'avenir. » (Plutarque, *Caes.*, 33, 2-3).

Plutarque évoque ici une frayeur sans précédent. La description détaillée qu'il en donne dans le second extrait met en exergue les excès de passions (πάθη) auxquels le peuple, effrayé, est en

proie. En outre, cette seconde description montre qu'il est possible d'établir des distinctions parmi les habitants de Rome : tous les Romains ne réagissent pas de la même manière au déclenchement de la guerre civile. Cette minutie dans l'analyse des comportements se retrouve également chez Dion Cassius qui distingue deux catégories de personnes : il parle d'abord des sentiments de ceux qui ont choisi de quitter la ville de Rome.

ὥστε καὶ ἐς ἀμφίβολον καὶ ταῖς γνώμαις καὶ ταῖς εὐχαῖς ταῖς τε ἐλπίσι καθιστάμενοι τοῖς τε σώμασιν ἅμα ἀπὸ τῶν οἰκειοτάτων σφίσι ἀπεσπῶντο, καὶ τὰς ψυχὰς δίχα διηροῦντο.

« Ainsi, leurs sentiments, leurs vœux, leurs espérances flottant au hasard, ils étaient physiquement séparés de ceux qu'ils aimaient le plus, et livrés moralement à mille anxiétés. » (Dion Cassius, 41, 7, 6).

L'anxiété des hommes partant de Rome contraste avec les sentiments de ceux qui restent à Rome, en attendant l'arrivée de César :

Οἱ δ' ὑπολειπόμενοι, διάφοροις μὲν, ἀντιπάλοις δέ τισι καὶ αὐτοὶ παθήμασι συνεφέροντο. Οἱ τε γὰρ ἀπὸ τῶν προσηκόντων σφίσι ἀποζευγνύμενοι, οἷα τῶν τε προστατῶν στερισκόμενοι καὶ ἐπαμῦναι αὐτοῖς ἤκιστα δυνάμενοι, τῷ τε πολέμῳ ἐκδιδόμενοι, καὶ ἐν τῇ ἐξουσίᾳ τοῦ τῆς πόλεως κρατήσοντος ἐσόμενοι, αὐτοὶ τε ὑπὸ τοῦ φόβου καὶ τῶν ὕβρεων καὶ τῶν σφαγῶν, ὡς καὶ γιγνομένων ἤδη, ἐταλαιπώρουν·

« Ceux qui y restaient éprouvaient des angoisses différentes, mais aussi vives. Séparés des leurs, privés de défenseurs et incapables de se défendre eux-mêmes, exposés à toutes les horreurs de la guerre, destinés à tomber entre les mains de celui qui serait maître de la ville, ils redoutaient les outrages et les meurtres, comme s'ils se commettaient déjà. » (Dion Cassius, 41, 8, 1-2).

Les deux peurs évoquées sont différentes : quitter Rome fait naître une crainte en raison de l'incertitude de ce qui peut arriver. A l'inverse, rester dans Rome signifie que l'on peut subir le traitement réservé aux vaincus. Dans le premier cas, l'incertitude touche à la nature même des événements à venir tandis que, dans le second cas, le peuple sait ce qu'il doit redouter, mais il n'est pas certain que cela se produise. Enfin, Lucain rentre davantage dans le détail des angoisses du peuple et consacre deux longs passages à cette évocation¹¹. Au début du livre II du *Bellum ciuile*, Lucain donne la parole à trois groupes de personnes qui expriment leur sentiment sur la guerre

¹¹ Lucain, 1, 466-522 et 2, 16-233.

civile : il s'agit des matrones qui adressent des plaintes aux dieux¹², puis des hommes prêts à partir au combat¹³ et enfin des vieillards qui se souviennent du conflit entre Marius et Sylla¹⁴. Lucain ne parle de peur (*timor* puis *metuere*) que pour ces derniers : *atque aliquis magno quaerens exempla timori* (« alors, l'un, cherchant à procurer des exemples à sa grande peur, dit... »).¹⁵

Lucain clôt le discours des vieillards en rappelant leur peur : *Sic maesta senectus / praeteritique memor flebat metuensque futuri* (« Ainsi pleurait la vieillesse affligée, se souvenant du passé et craignant l'avenir. »¹⁶). Mais, auparavant, le poète avait déjà dressé un tableau de la panique à Rome en évoquant le peuple dans un même ensemble :

*Sic quisque pauendo
dat uires famae, nulloque auctore malorum
quae finxere timent. Nec solum uulgus inani
percussum terrore pauet, sed curia et ipsi
sedibus exiluire patres, inuisaque belli
consulibus fugiens mandat decreta senatus.*

« Ainsi, chacun, par sa peur, donne des forces à la renommée et, sans que personne soit l'auteur de ces maux, on craint des dangers que l'on a inventés. Et non seulement le peuple, frappé d'une terreur sans objet, s'épouvante, mais la Curie et les Pères eux-mêmes bondissent de leurs sièges et le Sénat fuyant donne aux consuls d'odieux décrets de guerre. » (Lucain, 1, 484-489).¹⁷

Lucain évoque ici la panique dans Rome et la dépeint comme une terreur sans objet (*inani... terrore*) : cela ne signifie pas que rien ne peut justifier cette peur, mais plutôt que les habitants ont peur, sans savoir ce qu'ils doivent redouter puisque César n'est pas encore arrivé à Rome. Il faut d'ailleurs rapprocher de ce passage l'évocation par Dion Cassius des angoisses des personnes partant de Rome et qui ne savent pas ce qu'elles auront à craindre. Lucain précise par la suite la raison de la panique à Rome : *Danda tamen uenia est tantorum, danda, pauorum : / Pompeio fugiente timent* (« Il faut, pourtant, il faut pardonner un si grand effroi : s'ils ont peur, c'est que Pompée fuit »¹⁸). L'ablatif absolu *Pompeio fugiente* signale la concomitance de l'action, mais peut également être interprété comme une proposition circonstancielle causale : la fuite de Pompée est alors perçue comme la cause de la peur puisque les habitants de Rome n'ont plus de protecteur et sont livrés à

¹² Lucain, 2, 28-42.

¹³ Lucain, 2, 43-64.

¹⁴ Lucain, 2, 64-233.

¹⁵ Lucain, 2, 67. Cf. David Roy Shackleton Bailey, Teubner, 1988.

¹⁶ Lucain, 2, 232-233.

¹⁷ Lucain, 1, 484-489.

¹⁸ Lucain, 1, 521-522.

César. Le rapide panorama des tableaux de la panique à Rome met en évidence un certain nombre de singularité des auteurs : tous n'insistent pas sur le même aspect de la peur au sein de la foule.

Néanmoins, comme on le constate dans l'extrait de Lucain précédemment cité (1, 484-489), la foule n'est pas la seule à être en proie à la panique à Rome. Le poète parle également de l'affolement des sénateurs. Il s'agit d'un point que l'on retrouve chez Appien :

Ἡ τε ἄλλη βουλή, παρὰ δόξαν αὐτοῖς ὀξείας τῆς ἐσβολῆς τοῦ Καίσαρος γενομένης, ἐδεδοίκεσαν ἔτι ὄντες ἀπαράσκευοι καὶ σὺν ἐκπλήξει μετενόουν οὐ δεξάμενοι τὰς Καίσαρος προκλήσεις, τότε νομίζοντες εἶναι δικαίας, ὅτε σφᾶς ὁ φόβος ἐς τὸ εὐβουλον ἀπὸ τοῦ φιλονίκου μετέφερε.

« Quant aux sénateurs, la rapidité de l'avance de César avait surpris leurs prévisions, et ils prenaient peur, n'étant pas encore prêts, et, dans leur affolement, regrettaient de ne pas avoir accepté les propositions de César, qu'ils trouvaient maintenant équitables, depuis que la peur les avait fait passer de la rage partisane à la sagesse. » (Appien, *BC*, 2, 36).

L'attitude décrite par Appien est différente de la panique et des ordres belliqueux évoqués par Lucain : si les sénateurs ont tout aussi peur chez Appien (ἐδεδοίκεσαν et φόβος), l'historien indique que l'effet de la peur met fin à leur ardeur guerrière. Il convient de souligner que l'objet de la peur réside dans le fait que le sénat n'a pas d'armée prête pour combattre César, ce qui montre que la stratégie de César qui souhaitait faire peur en attaquant par surprise est un véritable succès¹⁹. C'est donc César qui suscite directement la peur des sénateurs. Enfin, au sein du tableau de l'effroi des sénateurs, il paraît intéressant d'intégrer les éléments donnés par Lucain sur Brutus et Caton, même si leur discussion n'a pas lieu au sénat. Le poète met, en effet, en scène un dialogue entre Brutus et Caton dont le thème est l'engagement dans la guerre civile²⁰. Brutus se rend au domicile de Caton et le trouve en pleine méditation :

*At non magnanimi percussit pectora Bruti
terror et in tanta pauidi formidine motus
pars populi lugentis erat [...]
Inuenit insomni uoluentem publica cura
fata uirum casusque orbis cunctisque timentem
securumque sui*

¹⁹ Appien, *BC*, 2, 34.

²⁰ Lucain, 2, 234-325.

« Mais nulle terreur ne frappa le cœur du magnanime Brutus et, alors que l'on craignait tant un bouleversement effroyable, il n'était pas de ceux qui prenaient le deuil [...] Il trouva le héros méditant, dans un éveil soucieux, sur la destinée du peuple et sur les malheurs du monde, craignant pour tous, mais tranquille pour lui-même. » (Lucain, 2, 234-236 ; 329-341).

Brutus apparaît comme tout à fait impassible et détaché de l'agitation qui secoue Rome tandis que Caton, lui, craint (*timentem*) pour Rome. Le contraste entre l'attitude des deux personnages peut sembler illustrer des divergences d'opinion au sein du sénat, mais il n'en est rien. Brutus vient trouver Caton et lui annonce qu'il suivra la consigne qu'il lui donnera. Il conviendra donc de trouver une autre raison à cette différence d'attitude, ce que l'étude de la peur nous permettra de voir.

Enfin, outre le peuple et les sénateurs, un dernier personnage est en proie à la crainte dans différentes sources de notre corpus : il s'agit de Pompée. César, par exemple, ne parle pas que de la peur du peuple, il mentionne également celle de Pompée :

neque se reformidare quod in senatu Pompeius paulo ante dixisset ad quos legati mitterentur his auctoritatem attribui timorem que eorum qui mitterent significari.

« il n'éprouve pas, lui, cette crainte exprimée par Pompée dans une récente séance du Sénat, qu'envoyer des parlementaires à un adversaire, c'était lui reconnaître de l'autorité et avouer les inquiétudes de ceux qui les envoyaient. » (César, *Ciu.*, 1, 32, 8).

La peur ressentie par Pompée est à la fois une crainte de la guerre civile et une crainte de César lui-même. César met en exergue les inquiétudes de son adversaire pour souligner que, lui-même, ne partage pas ces sentiments. L'évocation de la peur par César est manifestement une manière de critiquer l'action de Pompée et de se décharger de la responsabilité du conflit. Dion Cassius parle également de la peur de Pompée, en indiquant qu'elle naît des informations que Labiénus lui a données : Αἰσθόμενος δὲ τοῦτο ὁ Πομπήιος, καὶ ἅμα καὶ τὴν διάνοιαν αὐτοῦ πᾶσαν παρὰ τοῦ Λαβιήνου μαθὼν, ἔδρυσεν (« Instruct de ces événements et tenu au courant de tous les projets de César par Labiénus, Pompée éprouva des craintes »²¹). Plutarque évoque les craintes de Pompée dans des termes proches, en ajoutant que sa peur a été créée par l'ensemble de ses proches, eux-mêmes en proie à la panique :

ὕπ' ἀγγελμάτων πολλῶν καὶ ψευδῶν καὶ φόβων [...] εἷξας καὶ συνεκκρουσθεὶς τῇ πάντων φορᾷ ψηφίζεται ταραχὴν ὀρᾶν

²¹ Dion Cassius, 41, 4, 2

« Les fausses nouvelles qu'on lui apportait, les terreurs qu'on ne cessait de lui inspirer [...] l'obligèrent enfin de céder au torrent, et de se laisser entraîner à la fuite générale. Il déclara qu'il y avait tumulte. » (Plutarque, *Caes.*, 33, 6).

οὐ γὰρ ἦν παῦσαι τὸν φόβον, οὐδὲ εἶασέ τις χρῆσθαι τοῖς ἑαυτοῦ λογισμοῖς Πομπήϊον, ἀλλ' ὅ τις ἐνετύγχανε πάθει, φοβηθεὶς ἢ λυπηθεὶς ἢ διαπορήσας, τούτῳ φέρων ἐκεῖνον ἀνεπίμπλη.

« Il était même impossible de calmer la frayeur générale ; et Pompée n'avait pas la liberté de suivre ses propres conseils pour remédier au désordre : chacun voulait lui inspirer la passion dont il était le plus affecté, soit de crainte, de tristesse, d'agitation ou d'inquiétude. » (Plutarque, *Pomp.*, 61, 4-5).

Pompée n'éprouve donc pas spontanément de la peur selon Plutarque, elle lui est inspirée par contagion, comme une force irrépessible. Cette peur naît de la crainte de César devant la vitesse de sa progression en Italie.

Dans l'ensemble, on s'aperçoit que l'évocation de la peur pendant l'avancée de César depuis le Rubicon est un point commun qui unit les cinq auteurs de notre corpus. Tous, néanmoins, ne concentrent pas leur regard sur les mêmes acteurs : Lucain est celui qui étudie avec le plus de minutie les différentes réactions des habitants de Rome, depuis les anonymes jusqu'aux sénateurs. Plusieurs auteurs (Lucain, Plutarque et Dion Cassius) insistent sur le fait que la peur n'a pas toujours d'objet précis et que, comme toute passion, elle change violemment avec le cours des événements. Enfin, il convient de souligner que le nom de César n'est lié explicitement à la peur que par Appien qui indique que le général cherche à la susciter, tandis que les autres auteurs semblent imputer les angoisses des divers personnages à la guerre civile en général.

3) L'entrée de César dans Rome.

La dernière étape marquant la fin de la guerre civile sur le territoire italien est symbolisée par l'arrivée de César à Rome. A cette occasion, Plutarque parle d'une ville étonnamment calme, contrastant avec l'agitation lors de la progression de César en Italie²². Néanmoins, ce calme ne signifie pas que la peur est absente : la peur qui se manifestait dans le tumulte a cédé la place au sein du peuple à une terreur muette évoquée par Lucain, Appien et Dion Cassius. Lucain n'y fait qu'une brève allusion en écrivant : *urbem / attonitam terrore subit* (« il rentre dans la ville frappée

²² Cf. Plutarque, *Caes.*, 35, 4 : ἐπεὶ δὲ καὶ τὴν πόλιν εὖρε μᾶλλον ἢ προσεδόκα καθεστῶσαν καὶ τῶν ἀπὸ βουλῆς ἐν αὐτῇ συχνοῦς (« Il trouva la ville beaucoup plus calme qu'il ne s'y attendait, et, dans la ville, un grand nombre de sénateurs »).

de terreur »²³). Le participe *attonitus* permet d'insister sur la stupeur des habitants, silencieux tant ils ont peur de César. De même, la peur est toujours présente dans le récit de Dion Cassius :

οὔτε πιστεύειν τοῖς λεγομένοις, οὔτε θαρρεῖν ἐδύναντο, ἀλλ' ἔναυλον τὸν ἐκ τοῦ πρὶν φόβον ἔχοντες, καὶ ἐκεῖνον ὑπετόπουν.

« Ils ne pouvaient se fier à ses paroles ni se croire en sûreté. Toujours sous l'empire de leur ancienne terreur, ils le [César] regardaient comme suspect. » (Dion Cassius, 41, 16, 3-4).

Appien parle également de la terreur des habitants de Rome mais, dans son récit, le discours prononcé par César devant le peuple est efficace et semble faire disparaître la peur :

ὁ δὲ Καῖσαρ ἐς Ῥώμην ἐπειχθεὶς τὸν τε δῆμον, ἐκ μνήμης τῶν ἐπὶ Σύλλα καὶ Μαρίου κακῶν πεφρικότα, ἐλπῖσι καὶ ὑποσχέσεσι πολλαῖς ἀνελάμβανε.

« Pendant ce temps, César se hâta de se rendre à Rome, où le peuple était terrorisé au souvenir des maux endurés du temps de Marius et Sylla : César le rassura en lui donnant maints espoirs et en lui faisant maintes promesses. » (Appien, *BC*, 2, 41).

L'ensemble des sources semble donc s'accorder sur la terreur muette du peuple lors de l'arrivée de César à Rome. C'est, en revanche, l'effet du discours de César devant le peuple qui diffère selon les sources : seul Appien considère que la peur s'estompe après les paroles du général.

Après s'être adressé au peuple, César prend la parole devant le sénat, ce qui permet à nouveau d'aborder la question de la peur des sénateurs : César et Plutarque parlent tous deux de la crainte ressentie au Sénat lorsque César suggère une ambassade auprès de Pompée. Il écrit ainsi : *maximeque timoris causa pro se quisque id munus legationis recusabat* (« c'est par crainte, surtout, que chacun refusait pour soi la charge de cette ambassade »²⁴). Alors que César entre en conquérant dans la ville, c'est paradoxalement la peur de Pompée qui retient les sénateurs. Plutarque évoque la même motivation et ajoute une autre explication possible de l'origine de cette crainte :

ὑπήκουσε δ' οὐδεὶς, εἴτε φοβούμενοι Πομπηῖον ἐγκαταλελειμμένον, εἴτε μὴ νομίζοντες οὕτω Καίσαρα φρονεῖν, ἀλλ' εὐπρεπεῖα λόγων χρῆσθαι.

« Aucun d'eux n'accepta la commission, soit qu'ils craignissent Pompée, qu'ils avaient abandonné, soit qu'ils crussent que César ne parlait pas sincèrement, et que ce n'était qu'un beau discours donné à la bienséance. » (Plutarque, *Caes.*, 35, 5).

²³ Lucain, 3, 97-98

²⁴ César, *Ciu.*, 1, 33, 1.

La peur est ici explicitement liée à Pompée (φοβούμενοι Πομπήϊον), mais elle est implicitement attachée à César dans la seconde hypothèse formulée par Plutarque : si les sénateurs refusent l'ambassade, c'est qu'ils redoutent la réaction du général. Enfin, la dernière mention de la peur à Rome lors de l'arrivée de César apparaît à nouveau chez Plutarque lorsque celui-ci relate l'épisode de l'ouverture de l'*aerarium* à laquelle s'oppose Métellus, un tribun de la plèbe. César, devant cette résistance, menace de mort le tribun²⁵. Plutarque nous rapporte que les mots de César terrifièrent Métellus : οὔτος ὁ λόγος τότε καὶ Μέτελλον ἀπελθεῖν ἐποίησε καταδείσαντα (« ce discours fit partir Métellus dans l'effroi »²⁶). Cet épisode met en évidence le fait que, malgré la volonté de César de rassurer le sénat et le peuple de Rome, la peur reste présente lorsque César est à Rome, alors même que la guerre civile n'aura plus lieu sur le territoire italien.

Dans l'ensemble, ces cinq récits de la panique à Rome au début de la guerre civile mettent en évidence l'omniprésence de la crainte à cette période : la peur semble concerner tout Rome, depuis le peuple jusqu'à Pompée, sans oublier les sénateurs. Seul César paraît exempt de cette émotion et ce, pour deux raisons : tout d'abord, cette étude se concentrant sur la peur dans la ville de Rome, il n'est pas question des hésitations de César avant d'entrer à Rome²⁷. En outre, César étant à l'initiative du conflit et étant victorieux, il est naturel qu'il n'éprouve que rarement de la peur. Cependant, cela ne signifie pas que le parti de César ne ressent pas de crainte : au contraire, les tribuns de la plèbe acquis à César fuient Rome avant le déclenchement de la guerre civile, effrayés par les menaces de Lentulus au sénat. La peur paraît donc toucher la plupart des protagonistes de la guerre civile. En outre, il convient de souligner que la peur est un sentiment changeant qui ne touche pas tout Rome de la même manière, au même moment. Ainsi, Pompée qui est confiant dans les premiers jours de janvier prend peur à la nouvelle de la prise d'Ariminum quelques jours plus tard. De même, les habitants de Rome n'ont pas tous le même comportement et ne partagent pas tous les mêmes craintes dans les premiers temps de la guerre civile. La peur apparaît donc comme un sentiment complexe qu'il nous appartient d'étudier en profondeur.

II. *Des peurs diverses.*

Le panorama des cinq récits de la panique à Rome fait apparaître un élément important : bien que la matière historique utilisée par les cinq auteurs anciens soit la même, tous ne traitent pas la peur de la même manière. Il convient donc de tenter de voir quelles sont les différences et les

²⁵ Cf. Cicéron, *Att.*, 10, 4, 8.

²⁶ Plutarque, *Caes.*, 35, 11.

²⁷ L'appréhension de César avant de passer le Rubicon n'a, par exemple, pas été mentionnée dans cette étude.

similitudes dans l'évocation de la peur chez les cinq auteurs de notre corpus. Cette étude nous amènera, enfin, à considérer que les divers traitements de la panique à Rome ont pour origine des conceptions diverses du sentiment de peur.

1) *Raconter la peur.*

C'est tout d'abord la manière dont les auteurs parlent de la peur qui sera l'objet de notre étude. Il est frappant de constater que certains des récits de la panique à Rome présentent de fortes similitudes. Ces ressemblances ne touchent pas seulement aux faits évoqués, ce qui est normal dans un récit d'événements historiques, mais à la façon dont ces faits sont présentés. Lucain et Plutarque peignent ainsi des tableaux similaires de la peur à Rome pendant la progression de César en Italie. En effet, tous deux insistent sur le fait que la peur ne cesse de s'accroître et que ce sentiment progresse comme par contagion : Lucain²⁸ explique que la peur de chacun renforce la panique générale. Ce phénomène est également évoqué par Plutarque lorsqu'il parle de Pompée : le général qui, à l'origine, ne semblait pas redouter son adversaire, finit par être gagné par le sentiment de terreur qui agite son entourage²⁹. Cette contagion de la peur est renforcée par l'idée que cette émotion est tout à fait irrépressible. Plutarque écrit, en effet, que Pompée n'a pas d'autre choix que de se laisser entraîner par le mouvement de panique générale³⁰. Lucain, pour sa part, insiste davantage sur la progression constante de la peur : c'est le devin étrusque Arruns qui déclare ainsi *non fanda timemus, / sed uenient maiora metu* (« ce que nous craignons est indicible, mais ce qui arrivera dépassera notre crainte »³¹). Lucain et Plutarque s'accordent donc dans leur évocation de la panique à Rome : ils montrent une peur contagieuse, irrépressible et sans cesse croissante. En outre, ils illustrent ce phénomène par une image commune, celle de la tempête. Lucain développe, en effet, une comparaison entre l'agitation dans Rome et un orage qui cause un naufrage :

*Qualis, cum turbidus Auster
repulit a Libycis immensum Syrtibus aequor
fractaque ueliferi sonuerunt pondera mali,
desilit in fluctus deserta puppe magister
nauitaque et nondum sparsa conpage carinae
naufragium sibi quisque facit...*

²⁸ Lucain, 2, 484-485 : *sic quique pauendo / dat uires famae.*

²⁹ Plutarque, *Pomp.*, 61, 4-5 : ὅ τις ἐνετύγχανε πάθει, φοβηθεὶς ἢ λυπηθεὶς ἢ διαπορήσας, τούτω φέρων ἐκεῖνον ἀνεπίμπλη.

³⁰ Plutarque, *Caes.*, 33, 6 : εἴξας καὶ συνεκκρουσθεὶς τῇ πάντων φορᾷ.

³¹ Lucain, 1, 634-635.

« De même, lorsque l'Auster orageux écarte des Syrtes de Libye la mer immense et que résonne le poids brisé du mât chargé de voiles, timonier et matelot abandonnent la poupe, sautent dans les flots et, avant même que le navire se soit disjoint, chacun fait naufrage pour soi... » (Lucain, 1, 498-503).

Plutarque convoque à deux reprises une comparaison proche puisqu'il parle d'une véritable tempête (ἐν χειμῶνι καὶ ταραχῶ τοσοῦτῳ) à Rome :

οἱ μὲν γὰρ ἔξωθεν φερόμενοι φυγῆ πανταχόθεν εἰς τὴν Ῥώμην ἐνέπιπτον, οἱ δὲ τὴν Ῥώμην οἰκοῦντες ἐξέπιπτον αὐτοὶ καὶ ἀπέλειπον τὴν πόλιν, ἐν χειμῶνι καὶ ταραχῶ τοσοῦτῳ τὸ μὲν χρήσιμον ἀσθενὲς ἔχουσιν, τὸ δὲ ἀπειθὲς ἰσχυρὸν καὶ δυσμεταχείριστον τοῖς ἄρχουσιν

« Ceux qui se trouvaient absents de Rome y accouraient de toutes parts, tandis que ceux qui l'habitaient se hâtaient d'en sortir, et d'abandonner une ville où, dans une si grande tempête, dans un trouble si violent, les citoyens bien intentionnés étaient trop faibles, et ceux qui pouvaient nuire opposaient aux magistrats une force redoutable et difficile à réduire. » (Plutarque, *Pomp.*, 61, 3).³²

Lucain et Plutarque évoquent donc la peur à Rome d'une manière très similaire : le déferlement de la panique apparaît comme une force incontrôlable, au même titre que les phénomènes naturels. A l'inverse, lorsque César parle de la peur à Rome liée à sa progression en Italie, il évite de décrire en détail la peur des habitants. Il n'en parle que dans des termes généraux et met l'accent sur les réactions des sénateurs et des magistrats plutôt que sur celles du peuple³³. Si César ne fait pas de tableau précis de la peur des habitants de Rome, c'est, bien sûr, pour tenter de laisser croire que son action n'est pas crainte par le peuple. De leur côté, Plutarque et Lucain cherchent à montrer la panique battant son plein à Rome pour insister sur l'horreur de la guerre civile et le déferlement des passions chez l'homme. La manière dont la peur est évoquée est donc ici le reflet de l'intention de l'auteur lorsqu'il écrit son œuvre.

Une autre similitude frappante entre trois récits de la peur à Rome concerne l'évocation de la guerre entre Marius et Sylla : trois auteurs y font explicitement référence comme un modèle pour la nouvelle guerre civile. Lucain, le premier, montre que la peur des plus âgés à Rome est nourrie par le souvenir du conflit entre Marius et Sylla. Ainsi, le discours d'un vieil homme anonyme au livre II

³² Cf. aussi Plutarque, *Caes.*, 33, 2.

³³ Cf notamment César, *Ciu.*, 1, 14, 1 : la phrase initiale *quibus rebus Romam nuntiatis tantus repente terror inuasit ut...* (Quand on sut à Rome ce qui s'était passé, une telle panique se répandit soudain que...) laisse penser que César va, lui aussi, parler de la peur au sein du peuple, mais il n'en est rien. Il décrit la réaction de Lentulus et de Pompée.

commence par la phrase *non alios, inquit, motus tunc fata parabant / cum...* (« c'étaient des troubles semblables que les destins préparaient lorsque... »³⁴) avant de faire le récit des massacres et des proscriptions de Marius et Sylla. Le rappel de ce conflit apparaît également chez Dion Cassius lorsqu'il évoque la peur des partisans de Pompée, une fois la guerre civile déclarée :

Ὁ οὖν Πομπήιος, ἔκ τε τῶν περὶ τοῦ Καίσαρος αὐτῶ λεχθέντων, καὶ ὅτι ἰσχὸν ἀξιόμαχον οὐπω παρεσκεύαστο, καὶ τοὺς ἐν τῇ πόλει, τοὺς τε ἄλλους, καὶ αὐτοὺς μάλιστα τοὺς στασιώτας τόν τε πόλεμον ὀκνοῦντας, μνήμη τῶν τε τοῦ Μαρίου καὶ τῶν τοῦ Σύλλου ἔργων, καὶ ἀπαλλαγῆναι ἀσφαλῶς αὐτοῦ βουλομένους εἶδε, μετεβάλετο·

« D'après ce qu'il avait appris au sujet de César, Pompée, qui n'avait pas encore rassemblé des forces suffisantes, et qui voyait d'ailleurs qu'à Rome, surtout parmi ses partisans, on redoutait la guerre par le souvenir des cruautés de Marius et de Sylla, et qu'on désirait en être dispensé, si on le pouvait sans danger, changea de résolution. » (Dion Cassius, 41, 5, 1).

Dion Cassius montre ainsi que c'est le précédent du conflit entre Marius et Sylla qui semble rendre redoutable la guerre civile au sein du parti de Pompée. Enfin, Appien, dans un passage déjà cité³⁵, évoque aussi le passé comme étant ce qui terrorise le peuple lorsque César entre dans Rome. Il convient de souligner que ce parallèle, établi par les trois auteurs, est tout à fait révélateur de l'état d'esprit dans lequel étaient les habitants de Rome au début de la guerre civile : comme le rappelle Paul Jal³⁶, Cicéron, dans ses lettres datant de 50 et de 49 av. J-C, indique que ses contemporains craignaient que Pompée, qui avait été un fidèle soutien de Sylla, n'imitât le dictateur. En outre, César, lui-même, se réclamait parfois de Marius. Enfin, l'idée selon laquelle la guerre entre César et Pompée est un nouveau conflit semblable à celui entre Marius et Sylla touche au concept de la *concatenatio* développé dans l'historiographie antique selon lequel le cycle des guerres civiles débute avec les Gracques et s'achève avec Actium³⁷. Il n'est pas surprenant que César, de son côté, n'évoque pas Marius et Sylla pour parler de la peur à Rome : en ne mentionnant pas dans son récit deux hommes qui ont mis Rome à feu et à sang, il espère se détacher de la précédente guerre civile. César s'est, en effet, efforcé de faire preuve de clémence envers ses ennemis tout au long des combats en Italie afin de ne pas effrayer ceux qui ne souhaitaient pas le combattre³⁸ et de ne pas laisser croire qu'il imiterait les proscriptions de Sylla.

³⁴ Lucain, 2, 68-69.

³⁵ Appien, *BC*, 2, 41

³⁶ Jal 1961, p. 475-476.

³⁷ Cf. Casamento 2005, p. 19.

³⁸ Cf. par exemple la clémence de César envers Domitius à Corfinium. Sur la clémence de César, cf. notamment

L'étude de la façon dont on présente la peur à Rome fait apparaître des rapprochements entre certains auteurs et souligne la spécificité de l'œuvre de César qui cherche à faire un récit qui le présente sous son meilleur jour. Il est donc important, pour lui, de minimiser la crainte ressentie par le peuple. Néanmoins, pour achever cette étude de la peur à Rome au début de la guerre civile, il convient de souligner la polysémie du concept de peur : nous avons, pour l'instant, traité la peur comme un sentiment unique, en considérant que la diversité des récits provenait soit des personnes concernées par la peur ou de la manière dont l'auteur évoque cette émotion. Une analyse minutieuse de notre corpus met, toutefois, en évidence la diversité des émotions recouvertes par le terme de « peur ».

2) Concevoir la peur.

On peut, en effet, s'apercevoir que les auteurs ne conçoivent pas tous la peur de la même manière. La première distinction essentielle tient à l'objet de la peur : si l'on reprend la définition donnée par Jean-François Thomas pour le mot *metus*, il définit ce type de peur comme étant « la forme précise de crainte face au danger présent, mais aussi la représentation psychologique d'une chose comme dangereuse »³⁹. Et, de fait, toute peur ne concerne pas nécessairement une crainte « précise », face à « un danger présent » : les auteurs de notre corpus parlent de peur tout à fait diverses, et ce indépendamment du vocabulaire employé⁴⁰. La peur du danger présent et avéré est évoquée par plusieurs auteurs de notre corpus : il s'agit, par exemple, de la peur ressentie par Marcellus devant les invectives de Lentulus⁴¹, des craintes des tribuns de la plèbe, Marc-Antoine et Cassius, après l'avertissement du même Lentulus⁴² ou encore de celles de Métellus lorsque César le menace de mort⁴³. On trouve également des exemples de craintes correspondant à la deuxième partie de la définition de J-F. Thomas (« la représentation psychologique d'une chose comme dangereuse »), c'est-à-dire que la peur provient d'une réalité présente, mais dont la dangerosité n'est pas certaine. C'est le cas de Pompée, d'après César, lorsqu'il refuse d'envoyer une ambassade à César de peur de lui accorder plus de légitimité⁴⁴ : César précise que le danger n'est ressenti que par Pompée puisque lui-même accepte d'envoyer des légats à son adversaire. On trouve un autre exemple de ce type de peur chez Plutarque au moment d'évoquer l'ambassade de sénateurs que

Cicéron, *Att.*, 9, 7 et Plutarque, *Caes.*, 34, 9.

³⁹ Cf. Thomas 1999, p. 223.

⁴⁰ L'étude de J-F Thomas fait bien apparaître la polysémie de chacun des termes évoquant la peur en latin, même si certains mots conservent un usage préférentiel.

⁴¹ César, *Ciu.*, 1, 2, 5.

⁴² Dion Cassius, 41, 3, 2.

⁴³ Plutarque, *Caes.*, 35, 11.

⁴⁴ César, *Ciu.*, 1, 32, 8.

César propose d'envoyer à Pompée depuis Rome⁴⁵. Les sénateurs refusent cette commission en imaginant que Pompée ou César pourrait leur reprocher d'avoir accepté cette charge : là encore, la peur provient de la représentation et non d'un danger véritable. Enfin, au sein de cette deuxième définition de la peur, il convient de faire une distinction entre plusieurs types de représentation : en effet, la représentation de la dangerosité peut provenir d'une estimation du danger d'après les circonstances présentes, mais aussi d'après des circonstances passées. Ce dernier cas de figure correspond aux trois passages dans lesquels la crainte naît du souvenir de la guerre entre Marius et Sylla⁴⁶ : la perception du danger provient des similitudes entre la situation présente et une situation passée. Enfin, parfois, la crainte évoquée par les auteurs de notre corpus ne repose pas sur une représentation rationnelle du danger. Plutarque parle de ce type de peur lorsque Pompée décide de fuir Rome⁴⁷ : la peur ne semble pas justifiée et est présentée comme une réaction face à des événements qui ne se produisent pas (ὡς ἐφεστῶτος ἤδη τοῦ πολέμου καὶ πάντα κατέχοντος). Or, c'est précisément ce mécanisme de la peur que Lucain présente dans sa description de la panique à Rome :

*Sic quisque pauendo
dat uires famae, nulloque auctore malorum
quae finxere timent. Nec solum uulgi inani
percussum terrore pauet*

« Ainsi, chacun, par sa peur, donne des forces à la renommée et, sans que personne soit l'auteur de ces maux, on craint des dangers que l'on a inventés. Et non seulement le peuple, frappé d'une vaine terreur, s'épouvante... » (Lucain, 1, 484-487).

Lucain décrit, en effet, la manière dont la peur (désignée par les verbes *pauere* et *timere* puis par le nom *terror*) peut se développer sans qu'il y ait de véritable danger (*nullo auctore malorum quae finxere timent* et *inani terrore*). C'est donc la peur, elle-même, qui fournit à celui qui la ressent des raisons d'avoir peur. Le poète souligne ainsi le caractère irrationnel d'une peur collective : celle-ci n'a pas besoin d'objet véritable et elle est, en outre, contagieuse⁴⁸. Il apparaît donc que, dans les cinq récits de la guerre civile, diverses peurs sont convoquées, depuis la crainte d'un danger réel jusqu'à celle liée à la représentation d'un danger. Cette représentation peut être construite à partir d'un souvenir passé, d'une impression présente mais aussi élaborée par la peur elle-même. Cette

⁴⁵ Plutarque, *Caes.*, 35, 5.

⁴⁶ Lucain, 2, 68-69 ; Dion Cassius, 41, 5, 1 ; Appien, *BC*, 2, 41.

⁴⁷ Plutarque, *Caes.*, 33, 6.

⁴⁸ Cf. *supra*.

diversité dans la nature même de la peur explique la richesse et la variété des tableaux de la panique à Rome, si bien que les différents témoins et acteurs du conflit (Pompée, les sénateurs, les habitants de Rome, ceux qui quittent Rome) ne semblent pas ressentir la même peur.

Enfin, pour achever cette étude de la peur à Rome au début de la guerre civile, il est intéressant de regarder si l'évocation de la peur est accompagnée d'un jugement de l'auteur. En effet, lorsqu'un auteur parle de la peur ou de l'absence de peur, il mentionne souvent les conséquences de cette émotion : l'étude de notre corpus fait apparaître une perception complexe de la crainte. Tout d'abord, c'est parfois l'absence de peur qui est soulignée par l'auteur : ainsi Lucain précise-t-il que Brutus n'est pas sujet à la terreur qui secoue Rome⁴⁹. Cette attitude en fait un véritable héros épique, digne d'être qualifié de *magnanimus*⁵⁰. Lucain semble donc valoriser l'intrépidité d'un personnage. A l'inverse, lorsqu'il écrit que Pompée ne craint pas César avant le début de la guerre civile, Plutarque condamne cette attitude qu'il considère comme celle d'un homme présomptueux et orgueilleux (τοιαύτης καὶ τοσαύτης ὀλιγωρίας διὰ τὸ θαρρεῖν ἐγένετο μεστὸς ὥστε...⁵¹). On constate la même diversité lorsque les auteurs parlent de la peur présente. En effet, la crainte apparaît tantôt comme une émotion condamnable, tantôt comme un sentiment louable. Plusieurs extraits de notre corpus illustrent le fait que la peur peut être néfaste : celle-ci pousse notamment les personnages à l'inaction. C'est son effet sur les sénateurs qui refusent de gouverner, une fois César à Rome⁵², ou de partir en ambassade auprès de Pompée⁵³. Pis encore, à cause de leur crainte, certains en viennent à agir de façon irrationnelle, faisant alors de mauvais choix : il s'agit par exemple des sénateurs au moment du vote⁵⁴ ou de Pompée, influencé par la peur de ses proches et choisissant de fuir de Rome⁵⁵. Cependant, il ne faut pas réduire la peur à un sentiment néfaste : trois passages semblent présenter cette émotion d'une manière différente. Il s'agit tout d'abord du passage de Plutarque déjà cité⁵⁶, dans lequel l'auteur montre que c'est par orgueil que Pompée n'a pas peur. Par conséquent, si Pompée avait craint César, il se serait préparé pour la guerre civile et aurait levé des troupes. La peur lui aurait donc permis de faire de meilleurs choix. Appien semble avoir la même conception puisqu'il considère que les sénateurs n'ont pas été raisonnables en refusant de chercher un compromis avec César et en voulant la guerre (ἀπὸ τοῦ φιλονίκου) et que c'est la peur qui les

⁴⁹ Cf. Lucain, 2, 234-236.

⁵⁰ L'adjectif *magnanimus* est calqué sur le grec μεγαθύμος employé au sujet d'Athéna par Homère, *Od.*, 8, 520 et 13, 121. L'adjectif latin est appliqué à Enée par Virgile, *Aen.*, 1, 260 ; 5, 17 ; 5, 407 ; 9, 204.

⁵¹ Plutarque, *Pomp.*, 57, 8.

⁵² César, *Ciu.*, 1, 32, 7.

⁵³ César, *Ciu.*, 1, 33, 1 et Plutarque, *Caes.*, 35, 5

⁵⁴ Dion Cassius, 41, 2, 1.

⁵⁵ Plutarque, *Pomp.*, 61, 4-5.

⁵⁶ Plutarque, *Pomp.*, 57, 8.

pousse vers la sagesse (ἐς τὸ εὐβουλον)⁵⁷. Mais l'illustration de l'existence d'une « bonne peur » est encore plus nette chez Lucain : en effet, nous avons souligné l'intrépidité de Brutus lorsqu'il va demander conseil à Caton, qui, lui, s'inquiète du sort de Rome⁵⁸. L'absence de peur de Brutus nous semblait valorisée par le poète, mais il est surprenant de voir que, lorsque celui-ci demande à Caton si, lui aussi, il prévoit de ne pas se laisser émouvoir par la guerre civile (*pacemne tueris | inconcussa tenens dubio uestigia mundo ?*⁵⁹), son interlocuteur choisit une position toute différente et finit par convaincre Brutus de participer à la guerre civile. Caton, qui apparaît dans le *Bellum ciuile* comme le modèle du sage stoïcien, déclare qu'il est naturel d'avoir peur et qu'il ne faut pas chercher à éviter cette émotion :

*Sidera quis mundumque uelit spectare cadentem
expers ipse metus ? Quis, cum ruat arduus aether,
terra labet mixto coeuntis pondere mundi,
conpressas tenuisse manus ?*

« Qui voudrait regarder les étoiles et le ciel s'effondrer, sans ressentir lui-même la crainte ? Qui, alors que le sommet de l'éther s'écroule, que la terre chancelle sous le poids mêlé du choc de l'univers, voudrait avoir gardé les bras croisés ? » (Lucain, 2, 289-292).

Caton explique même qu'il faut souhaiter avoir peur, puisque c'est le sentiment que l'on doit éprouver face au bouleversement qu'est la guerre civile. La peur pourrait donc apparaître comme une forme de vertu, qui s'oppose au *furor* qui anime les belligérants : pour Caton, avoir peur devant la guerre civile, c'est, somme toute, la réaction de l'homme de raison. Cette dernière conception de la peur est tout à fait l'opposée de celle qui plaçait la peur au rang des passions, des marques de l'aliénation de la raison de l'homme : la différence entre ces deux peurs provient peut-être des actions qu'elles poussent à accomplir. Si la peur irrationnelle fait mal agir celui qui la ressent, il existe une « bonne peur », qui va peut-être de pair avec la prudence. Mais au delà même de cette forme de *cautio*, il me semble que le sentiment de peur de Caton provient surtout de sa sollicitude : si le sage, d'ordinaire exempt de passions, accepte de s'engager dans la guerre civile et donc de ressentir la crainte c'est surtout parce qu'il est préoccupé par le sort de Rome et du peuple romain. En cela, l'attitude de Caton s'oppose donc radicalement à celle de Brutus, capable de traverser la foule en panique sans s'émouvoir.

⁵⁷ Appien, *BC*, 2, 36.

⁵⁸ Lucain, 2, 234-241.

⁵⁹ « Seras-tu le champion de la paix, en suivant ton chemin sans trembler dans un monde hésitant ? » Lucain, 2, 247-248.

La panique et la peur à Rome dans les premiers temps de la guerre civile forment donc un motif largement développé chez les auteurs anciens. César, Lucain, Plutarque, Dion Cassius et Appien traitent tous les cinq ce sujet et leurs textes permettent de composer un tableau très complet des réactions des romains au début de l'année 49 avant notre ère. La peur semble envahir Rome et rares sont ceux qui ne craignent pas l'issue du conflit. Mais la peur n'est pas constante : les auteurs décrivent une alternance entre espoir et peur, qu'il s'agisse d'un Pompée confiant dans les premiers jours de janvier et capable de fuir Rome quelques jours plus tard, ou d'un peuple de Rome terrorisé lorsque César franchit le Rubicon, mais presque calme une fois le général à Rome. Enfin, les tableaux de la crainte à Rome mettent surtout en évidence l'existence d'une peur plurielle, non seulement parce qu'elle touche différentes personnes, mais surtout parce qu'elle n'a pas toujours la même valeur. La peur peut autant être un sentiment néfaste, proche de la lâcheté, qu'une émotion utile, qui permet à l'homme de décider avec prudence et la guerre civile est, sans nul doute, un événement qui, par excellence, permet de sonder toute l'étendue de ce sentiment.

Florian Barrière

Université Grenoble Alpes
LITT&ARTS-TRANSLATIO

Bibliographie

- CASAMENTO A. 2005, *La parola e la guerra : rappresentazioni letterarie del Bellum ciuile in Lucano*, Bologna, Pàtron ed.
- JAL P. 1961, « Remarques sur la cruauté à Rome pendant les guerres civiles (de Sylla à Vespasien) », *BAGB*, p. 475-501.
- MACKAY L.A. 1961, « The vocabulary of fear in Latin epic poetry », *TAPhA* 92, p. 308-316.
- THOMAS J.F. 1999, « Le vocabulaire de la crainte en latin : problèmes de synonymie nominale », *REL* 77, p. 216-233.